Filière: Etudes françaises

Professeure: A. Chekrouni

Module : Analyse du discours

Linguistique; S6

Introduction au cours

Résumé des séances du 4-5/03/2020

L'analyse du discours est née de la rencontre, à l'intérieur d'une certaine tradition, d'une

conjoncture intellectuelle et d'une pratique scolaire, selon les termes de Dominique Maingueneau.

La tradition en Europe en général et en France en particulier était liée à la discipline qui associait

réflexion sur les textes et histoire, à savoir la philologie.

Elle est définie comme « le plus difficile des arts de lire » car le philologue avait pour mission de

se pencher sur le texte pour en connaître la signification ou l'intention de celui qui l'a écrit. Il

devait aussi identifier la culture et le milieu au sein desquels le document a vu le jour, ainsi que

les circonstances qui sont à l'origine de ce texte. Pour ce faire, la philologie était utilisée par les

historiens, les sociologues, les philosophes, les linguistes... en un mot par tous ceux qui cherchent

à interpréter les textes, d'où le fait qu'elle a été considérée comme la servante d'autres sciences.

Le recours du philologue à des disciplines linguistiques comme la sémantique, la syntaxe, la

morphologie ou autres n'était fait que dans le seul but d'assurer une interprétation exacte. On peut

dire à partir de ceci que l'analyse du discours (AD) s'est substituée d'une certaine manière à la

philologie.

La conjoncture intellectuelle est celle des années 60- avec le structuralisme- qui a permis la

construction d'une approche discursive à partir de l'appropriation du discours en France par les

linguistes (l'apparition de l'école française d'analyse du discours entre autres), les historiens, les

psychologues... Ces discours faisaient référence à des événements politiques, philosophiques ou

autres. Notons également tout un intérêt qui a été porté à « l'écriture » aussi bien par la linguistique

que par d'autres sciences comme la psychanalyse par exemple.

4

Enfin la pratique scolaire n'est autre que cette matière qu'on trouve dans tout le système d'enseignement, depuis le collège jusqu'à l'université, et qui est l'explication de textes. L'AD s'est beaucoup inspirée de ce mode de gestion des textes.

L'AD, tout comme la philologie, va se trouver au carrefour de plusieurs disciplines : la linguistique, la sociologie, l'histoire, la psychanalyse ... ce qui va amener D. Maingueneau à parler d'« analyses du discours ». Cette pluridisciplinarité va freiner son développement et ralentir considérablement son évolution.

L'AD est donc née, d'une part, en réaction à la tradition philologique des études de textes et, d'autre part, à la linguistique cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication. Et c'est ce qui va marquer la rupture avec les théories précédentes.

Les premiers travaux qui ont favorisé le développement de l'AD sont ceux de Zellig S. Harris en 1952, qui visaient à étendre les procédures de la linguistique distributionnelle américaine à des énoncés dépassant le cadre de la phrase (discours). Dans les années 60, il y a eu d'une autre part les travaux de Roman Jakobson (l'approche fonctionnelle ou communicationnelle) et d'Emile Benveniste (l'approche énonciative) qui cherchaient à dégager comment le sujet parlant s'inscrit dans les énoncés qu'il émet.

L'intérêt porté par ces linguistes, et bien d'autres, à la situation de communication a permis de dépasser l'opposition langue/parole pour s'intéresser à ce qu'il y a d'essentiel dans leur mode d'articulation. Ainsi, au-delà des analyses syntaxiques, morphologiques, phonologiques ou sémantiques, il y a lieu d'envisager une analyse dynamique où la fonction subjective est prise en compte en tant que propriété fondamentale de la communication langagière. « Jamais les formes logiques du langage ne sont au premier plan : affectivité et expression, voilà ce qui domine » selon Bally (1965). La fonction subjective devient ainsi fondamentale et le langage un instrument de médiatisation de la pensée humaine.

Ainsi, si dans la conception linguistique classique, l'attention porte sur les structures de la langue et la fonction objective du langage est mise au premier plan, (donc nous sommes face à une linguistique descriptive et immanentiste), l'AD va, quant à elle, mettre l'accent sur l'articulation du langage et du contexte, autrement dit, sur les activités du locuteur. Le sujet est donc considéré

comme un acteur sociohistorique agissant par le langage, et la fonction subjective est vue comme fonction fondamentale de la communication langagière.

La notion de discours

Le concept de discours va connaître une pluralité de définitions, ce qui le rend difficile à appréhender. Tantôt il est synonyme de parole au sens saussurien, tantôt il désigne un message pris globalement. A titre d'exemple, chez Benveniste (1966), il est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ».

Chez Jaubert (1990), c'est « du langage en situation ». Selon Widdowson, c'est « l'utilisation d'énoncés en combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux ». Avec Kerbrat-Orecchioni, il s'agit de « langage mis en action », tandis que pour Maingueneau, « le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques en fonction des conditions de production ».

Si cette diversité de définitions peut dérouter, il y a néanmoins une évidence : « le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles ». Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

Les approches du discours

Les 50 années d'existence de l'AD ont permis l'apparition d'une pluralité d'approches. Les plus en vue sont l'analyse fonctionnelle ou communicationnelle du discours, représentée par R. Jakobson; l'approche énonciative du discours initiée par E. Benveniste et continuée par A. Culioli, ; l'analyse pragmatique du discours dont le chef de file est O. Ducrot et son équipe pour ne citer que ces quelques courants qui ont marqué cette discipline et continuent encore jusqu'à aujourd'hui.

Nous nous arrêterons dans un premier temps sur l'approche de Jakobson ; nous verrons ensuite le modèle de Benveniste et nous terminerons par celui de Culioli.

Bibliographie à consulter

- Jakobson Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Ed. de Minuit, chapitre XI, « Linguistique et poétique », pp. 209-248.
- Benveniste Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, T.1, Gallimard, Paris.
 - Chapitre III, « Les niveaux de l'analyse linguistique », pp.119-131.
 - Chapitre V, « Structures des relations de personne dans le verbe », pp.225-236.
 - Chapitre V, « Les relations de temps dans le verbe français », pp.237-250.
 - Chapitre V, « La nature des pronoms », pp.251-257.
- Benveniste Emile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, T.2, Gallimard, Paris.
 - Chapitre II, « L'appareil formel de l'énonciation », pp.79-88.
 - Chapitre XV, « La forme et le sens dans le langage », pp.215-238.
- Culioli Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Ed. Ophrys.